

Au service de tous



**Unité  
interdisciplinaire  
de médecine et de  
prévention de la  
violence**

*Par «violence», il est entendu la menace ou l'utilisation intentionnelle de la force physique ou du pouvoir contre soi-même, contre autrui ou contre un groupe ou une communauté qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, un décès, des dommages psychologiques, un mal développement ou des privations.*

(OMS, 2002)

La violence affecte la vie sociale et affective des personnes qui y sont confrontées, mais aussi leur santé, entraînant parfois un vaste cortège de souffrances physiques, psychiques et/ou sociales.

## En Suisse :

- au moins 6% des personnes consultant un service d'urgences en raison d'un traumatisme ont été victimes de violences infligées
- 7% des femmes disent avoir été au moins une fois victimes de violences au cours de leur grossesse
- la prévalence de tentatives de suicide chez les auteurs de violence est élevée (21 %)
- une fille sur 3 et un garçon sur 10 sont, avant 16 ans, victimes au moins une fois d'actes à connotation sexuelle réalisés sous une forme ou une autre de contrainte
- une personne âgée sur 20 souffrirait de violences physiques ou de négligences graves
- 7,6% des travailleurs disent souffrir de mobbing.

# Que proposons-nous ?

## Activités de l'unité

L'UIMPV reçoit toute personne (victime, auteur, témoin), dès 16 ans, confrontée à une situation de violence actuelle ou passée, quelle que soit la nature des violences (psychologique, physique, sexuelle et/ou économique) et le contexte de survenue (couple, famille, rue, lieu de travail...)

L'unité organise son action autour de plusieurs axes :

- accueil en urgences ou non
- évaluation de l'impact des violences sur la santé (physique, psychique et sociale), sur la qualité de vie et sur l'entourage
- travail de crise, soutien, counselling
- évaluation des risques et informations sur les moyens d'aide et de protection
- évaluation médico-légale
- suivis thérapeutiques individuels, en couple et en famille adaptés aux situations de violence
- orientation et accompagnement vers le réseau médico-psycho-socio-juridique
- conseils aux professionnels.

En plus de la clinique, l'équipe développe des activités de :

- recherche
- prévention
- enseignement dans le champ des violences.

# Qui sommes-nous ?

## Equipe interdisciplinaire

L'équipe de l'UIMPV intervient à la demande des :

- services d'urgence des Hôpitaux universitaires de Genève, ainsi que des unités d'hospitalisation
- médecins praticiens et permanences médicales
- psychologues, psychothérapeutes, services ambulatoires de psychiatrie
- centres de consultation conjugale, familiale et de médiation
- services sociaux polyvalents publics et privés
- instances judiciaires.

et

- **des personnes confrontées à la violence elles-mêmes**, quel que soit leur rôle dans la situation (victime, auteur, témoin, proche).

Interdisciplinaire, l'équipe comprend des médecins spécialistes (médecine légale, psychiatrie...) des psychologues, des infirmières, une assistante sociale et des thérapeutes de couple et de famille.

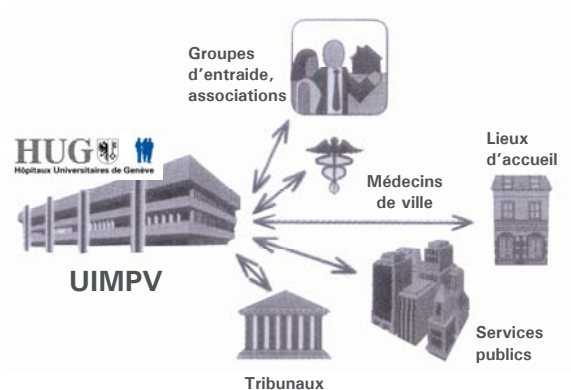
***La // violence***

***n'est pas une fatalité //***

## Dans le réseau communautaire

L'unité propose une prise en soins à toute personne, dès 16 ans, confrontée à une situation de violence, en collaboration avec

- les Hôpitaux universitaires de Genève et
- le réseau médical, social, psychologique et juridique de la Cité.



Rattachée au département de médecine communautaire, de premier recours et des urgences, l'unité fait partie des Hôpitaux universitaires de Genève.

Pour connaître les autres structures de ce département, s'adresser à :

Pr Jean-Michel Gaspoz

Département de médecine communautaire, de premier recours et des urgences

Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4

CH-1211 Genève 14

Tél. 022 372 95 20

Fax 022 372 95 82

Internet: <http://www.hcuge.ch/dmc/>

Unité interdisciplinaire de médecine  
et de prévention de la violence (UIMPV)

Médecin responsable :

Dre Christiane Margairaz

Département de médecine communautaire,  
de premier recours et des urgences

Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4

CH-1211 Genève 14

Tél. 022 372 96 41

Fax 022 372 96 45

Courriel : [uimpv.violences@hcuge.ch](mailto:uimpv.violences@hcuge.ch)

### Comment nous joindre ?

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et  
de 14h à 18h (tél. 022 372 96 41).

En dehors de ces heures, un message peut  
être laissé sur le répondeur.